

# PROCÈS VERBAL

## Réunion du premier Conseil d'École

### Lundi 6 novembre 2023

Madame LECOURT, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h.

#### Étaient présents :

- Mesdames BOISNARD, CARVALHO, LAURENT, LAMBERT, LECOURT, PROVOST, et Monsieur DINOCHAU, professeurs,
- Madame PAINEAU, Messieurs BAUDEUX, MUDRY parents élus,
- Madame COULON, Adjointe au Maire,
- Monsieur HUARD, Responsables du Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes

#### Étaient absents excusés :

- Monsieur TRIFAUT, Maire de la commune, Madame PERDEREAU et Monsieur RENAULT, Conseillers Municipaux
- Mesdames LEVRIER et TERPEREAU, Monsieur BUSSON, parents élus
- Madame PICHON, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mesdames du RASED

Madame LECOURT propose un tour de table pour commencer ce premier Conseil d'École de l'année scolaire 2023/2024.

Madame BOISNARD accepte d'être la secrétaire de séance.

## **1. Fonctionnement de l'école**

#### ☛ Rentrée 2023 : effectifs, organisation, ...

À ce jour, l'école accueille 127 élèves, venant de 103 familles. On note un effectif stable par rapport à l'année passée.

Ces 127 élèves sont répartis dans 5 classes + 1 dispositif ULIS (Unité Locale d'Intégration Scolaire) comme suit :

- ↳ 18 CP dont l'enseignante est madame Aurélie BOISNARD
- ↳ 24 CE1 dont l'enseignante est madame Audrey PROVOST
- ↳ 29 CE2 dont l'enseignante est madame Magaly LAURENT
- ↳ 28 CM1 dont les enseignantes sont mesdames Cindy LECOURT et Adeline LAMBERT
- ↳ 28 CM2 dont l'enseignant est monsieur Thierry DINOCHAU

Parmi ces 127 élèves, 12 sont soutenus par le dispositif ULIS sous la responsabilité de madame Charlotte CARVALHO et madame LAMBERT les mardis.

Madame Adeline LAMBERT assure la décharge de Madame CARVALHO le mardi, et celle de Madame LECOURT le jeudi pour assurer la direction, ainsi que le vendredi (temps partiel)

Cinq autres adultes travaillent à l'école : Madame Charpentier Justine, Madame Dabouineau Angélique, Madame Ledain Cindy, Madame Odillard Amélie et Madame Lemasson Christelle, toutes AESH affectées pour le suivi des élèves notifiés, ayant des difficultés scolaires.

### ☞ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2023 par correspondance.

202 électeurs étaient inscrits. 127 ont voté. Le taux de **participation** est donc de **62.87%** (46,8% en 2020-2021). 14 bulletins ont été déclarés blancs ou nuls, cela signifie un taux de **suffrages exprimés de 89%**.

Une seule liste était proposée, comprenant 6 candidats. Les parents élus titulaires sont, par ordre alphabétique : Monsieur BAUDEUX, Monsieur BUSSON, Madame LEVRIER, Monsieur MUDRY, Madame PAINEAU, Madame TERPEREAU. C'est Monsieur MUDRY qui sera l'interlocuteur des parents élus auprès de la directrice de l'école.

Les parents élus siègent au Conseil d'école qui se réunit trois fois par an. Au cours du Conseil d'école, sont présentés et abordés les sujets afférents aux projets de l'école, et sont prises des décisions essentielles au bon fonctionnement (vote du règlement intérieur, rythme scolaire). Toutes les questions en lien avec la pédagogie des enseignants, ou concernant des élèves ne seront pas traitées.

### ☞ Vote du Règlement Intérieur de l'école

Le règlement intérieur rappelle les droits et devoirs des membres de la communauté éducative et spécifie les caractéristiques propres à l'école. Il est à revoter tous les ans.

*La proposition de Règlement est lue par Madame Boisnard, commentée et complétée. Certains points ont été modifiés et validés.*

Madame Coulon, précise que, concernant les absences des élèves, les médecins de Montfort ne transmettront plus de certificats médicaux pour une simple absence maladie.

Le Règlement Intérieur a été adopté à l'unanimité. Il sera transmis aux familles par mail, dès que possible après le premier Conseil d'École. Un bordereau accusant la réception et la lecture sera collé dans le cahier de liaison.

### ☞ Sécurité à l'école

Madame LECOURT présente les exercices qui ont lieu dans l'année afin de s'assurer de la sécurité des élèves, personnels et des bâtiments.

☞ Exercice incendie : il a été réalisé le jeudi 12 octobre. Le temps d'évacuation a été correct.

☞ PPMS AI (Plan Particulier de Mise en Sureté Attentat/Intrusion) : dans le cas d'une intrusion de personne malveillante dans l'école (risque terroriste ou parents en colère). Le choix est porté sur le confinement dans les classes, lumière éteinte, en silence. La directrice précise que l'exercice sera réalisé d'ici quelques semaines, les parents en seront informés.

☞ PPMS RM (Plan Particulier de Mise en Sureté Risques Majeurs) : dans le cas d'une grosse tempête, d'un accident de camion transportant des produits dangereux, ... Le choix est porté sur le confinement dans le bâtiment Ouest (côté grand portail), avec déplacement des classes Est. Un exercice doit être réalisé dans l'année, la date n'a pas encore été fixée.

Suite à l'évènement tragique arrivé avant les vacances, le rectorat nous a informé que la sécurité des écoles et établissements scolaires devait être relevée au niveau maximum. Parmi les mesures évoquées, certaines concernent l'ensemble de la communauté éducative, à savoir :

- Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ;
- Un contrôle visuel des sacs doit être effectué ; en cas de refus, le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement ;
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect, y compris aux abords des établissements.
- L'accueil à l'entrée des écoles et des établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules ; L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ; en cas de doute, le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement ;

- Les voyages et sorties scolaires sont pour le moment toujours autorisés, et doivent faire l'objet d'une vigilance particulière de la part des organisateurs et des autorités académiques ;
- Les déplacements et activités dans des espaces à proximité des écoles et établissements (stades...) dans le cadre de l'éducation physique et sportive peuvent être maintenus dans le respect des règles de sécurité.

La directrice précise que le 2<sup>ème</sup> point, à savoir le contrôle des sacs, n'est pas appliqué à notre niveau car cela risquerait surtout de questionner et d'apeurer les élèves.

#### \* Bilan des comptes 2022/2023 de la coopérative scolaire

La directrice commente le bilan financier (calculé du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023) de l'année scolaire 2022/2023 : (annexe 1)

- 13 145,67€ de dépenses (dont 4000€ pour Arville),
- 321,20€ de frais bancaires et cotisations assurances,
- 1 600€ de subventions (municipalité),
- 1 111€ de bénéfices photos.
- 1 1190€ de participation des familles à la coopérative scolaire
- 4 000€ de subvention Récréation

L'année 2023/2024 de la coopérative a démarré avec une trésorerie disponible de 2 501,60 €.

L'appel à la coopérative scolaire a été fait. 66 familles ont participé, soit 1 195€. La directrice tient à rappeler que la coopérative scolaire sert à financer les projets des classes (abonnements de classe, confections de gâteaux, achats de matériel éducatif, achats de jeux, paiement des cars, ...). Pour exemple, la journée Sécurité routière à Arnage pour la classe de CM2 coûtera cette année 447€ (327€ de car et 120€ d'intervention). La directrice précise que cette sortie coûtera presque 100euros de plus cette année, le coût du car ayant considérablement augmenté.

La photo scolaire a eu lieu le jeudi 5 octobre, nous aurons les bénéfices courant novembre.

L'école a obtenu une subvention exceptionnelle de 10 000€ de la part de Récréation, lors du changement de bureau de l'association. Sur ces 10 000€, 2 000€ avait déjà été versé en juin dernier afin de réserver la structure d'accueil d'Arville. L'équipe enseignante tient de nouveau à remercier l'association de parents d'élèves.

## **2. Vie de l'école**

#### \* PROJETS de l'année

Le thème de l'année choisi par l'équipe enseignante est « Retour au Moyen Age ». Un travail va être mené dans les classes autour de ce thème en Arts visuels, Histoire, musique, littérature, afin d'engranger un maximum de connaissances. En mai prochain, les élèves iront 4 jours et 3 nuits à la commanderie d'Arville : les CP CE1 et CE2 du 21 au 24 mai, les CM1 et CM2 du 27 au 30 mai. Le budget total s'élève à 25 575€, soit 201€ par élève. Cette somme sera diminuée grâce aux diverses subventions. Une réunion d'information aux familles aura lieu d'ici les vacances de Noël, afin de présenter le projet et la budgétisation.

#### \* Sécurité routière

Les élèves de CM2 assisteront à une journée d'éducation à la sécurité routière sur la piste à ARNAGE, le jeudi 20 juin 2024. La journée se déroulera en 2 temps :

- sensibilisation aux panneaux, aux véhicules motorisés et électriques, aux risques liés à la route en tant que piéton et cycliste,
- mise en pratique sur la piste en jouant les rôles de piétons et de cyclistes.

#### ☛ Photographie scolaire

Elle a eu lieu le jeudi 5 octobre. Les photos individuelles ont été faites dans les classes, les groupes en extérieur et les fratries en intérieur. Nous avons également proposé aux familles de venir après la classe pour effectuer des photos avec les frères et/ou sœurs non scolarisés dans notre école. La directrice précise que le photographe a été très disponible sur cette journée, et très efficace dans la préparation des bons de commande qui ont pu être distribués aux familles avant les vacances.

#### ☛ L'activité piscine

Toutes les séances se déroulent à la piscine de *Sittellia* à MONTFORT. Les CE1 et CE2 ont commencé dès le début de l'année. Ils bénéficient d'un créneau le vendredi après-midi et ce jusqu'à début décembre, soit 11 séances au total. Les enseignantes Madame Provost et Madame Laurent indiquent que tout se passe bien, que le fait d'être revenu à 11 séances est très appréciable. Elles remercient les parents accompagnateurs sans qui ces sorties seraient impossibles.

Les CP iront en dernière période, les lundi après-midis avec les grandes sections de la maternelle de Montfort.

#### ☛ Les séances d'EPS au gymnase

Comme les autres années, la Mairie permet aux écoles de la commune d'utiliser les installations sportives, de janvier à mars, qui sont loin de l'école et exigent un transport en car. L'école bénéficie de 3 créneaux par semaine (2 classes à chaque créneau). Madame Lecourt demande si les créneaux ont été validés, car il a été demandé cette année des créneaux en janvier et février pour le gymnase et quelques créneaux en juin pour la piste. Madame Coulon va se renseigner.

### **3. Les partenaires**

#### ☛ Travaux dans l'école :

La directrice demande où en sont les travaux d'installation des volets roulants. Le devis a bien été validé. Cependant, une demande a été faite auprès des bâtiments de France car les coffrages des volets doivent respecter des critères précis. Ceci peut repousser le délai d'installation de 2 mois.

La directrice demande également où en est l'installation de la fibre sur l'école. Elle indique que les dysfonctionnements s'accroissent et pénalisent le travail de l'équipe, par des coupures Internet et des pannes de réseau (qui empêchent les impressions de documents par exemple). Aucune demande supplémentaire, clé 4G par exemple, n'a été faite depuis le dernier conseil d'école. Madame Coulon n'a pas d'informations à nous communiquer, la directrice doit se tourner vers la directrice générale des services de la commune.

Madame Lecourt demande la date de la prochaine infogérance, l'un des ordinateurs portables de classe étant défectueux.

L'équipe enseignante souhaite savoir où en est la demande de souscription à e-primo. Madame Coulon n'a pas d'information, cela avait été discuté en début d'année scolaire précédente, et a été redemandé par la directrice en septembre. Les enseignants précisent qu'il serait souhaitable de l'avoir pour le voyage scolaire à Arville, afin de communiquer plus facilement avec les familles.

Madame Coulon demande que lui soit transmis les devis de matériels pour l'année prochaine. Cela doit lui parvenir pour fin novembre. Elle demande également un retour sur les caméras qui ont été achetées par la municipalité pour chaque classe. Madame Lecourt indique que chaque enseignant est pleinement satisfait.

#### 4. Questions diverses (annexe 2)

Question 1 de parent :

« Serait-il possible d'avoir un abri devant les écoles mater+ élément quand il pleut ? (nous sommes à vélo ou à pied et attendre l'ouverture de l'école sous la pluie n'est pas pratique). »

Réponse : Cela avait déjà été demandé il y a quelques années. Il semble que cela ne soit pas possible car cela empêcherait l'accès aux véhicules de secours. La mairie prend note de la demande et va se renseigner.

Question 2 de parent :

« vente de bijoux      vente de gâteaux Bijou »

Réponse : Ce ne sont pas les enseignants qui gèrent cela. S'il y a une vente, ce sera comme l'année dernière, géré par l'association de parents d'élèves.

Question 3 de parent :

« Bonjour. Sans tomber dans la paranoïa, quelles mesures avez-vous mises en place suite à l'élévation du niveau de sécurité en « Alerte attentat » ? »

Réponse : La configuration de l'école fait que nous sommes déjà sécurisés en vue d'éventuelles intrusions (grilles, adultes au portail, visiophone). L'équipe enseignante applique les consignes officielles du Rectorat (annulations de réunions si besoin ou des sorties).

La mairie demande aux parents élus s'il serait possible d'avoir une adresse mail pour correspondre directement avec eux (invitations aux commissions menus par exemple). La directrice va transmettre leurs adresses mails à Madame Coulon.

Monsieur Mudry demande s'il y a un espace de disponible sur le site de la mairie pour y inscrire les informations importantes de l'école. Madame Coulon répond qu'il y a en effet un onglet où sont présents les procès-verbaux des conseils d'école. A voir s'il peut y être ajouté le règlement intérieur par exemple.

La directrice indique la date du prochain conseil d'école : jeudi 22 février.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Lecourt lève la séance à 19h20.

**La directrice :**

C. LECOURT



**La secrétaire de séance:**

A. BOISNARD



# ANNEXE 1

RECETTES	DEPENSES	TOTAL
	Sortie mai/juin 2022: 1115€ Viè de classe/d'école 975,67€ Sécurité routière CM2: 346€ Projet GOURMANDISE CP/CE1 (transport): 153€ Spectacles GOURMANDISE CP CE1 CE2 ULIS: 308€ Projet Théâtre ULIS: 745€ Sorties Patinoire et Arche nature (entrées et transports): 1623€ Sorties Poney club: 2 580€ Arrhes classes transplantées (Arville 2024): 4 000€ Projet Théâtre CM2 : 1300€	-13 145,67€
	Frais bancaires: 8€ Cotisation OCCE: 313,20€	-321,20€
Cotisation des familles à la Coopérative scolaire: 1 190€		+1 190€
SUBVENTION RECRE'ACTION (Arrhes pour Arville): 2 000€ SUBVENTION MAIRIE : 1 600€ SUBVENTION RECRE'ACTION 4 000€ SUBVENTION TPA (théâtre du dispositif ULIS): 614€		+8 214€
Photos scolaires: 3197€	Photographe: 2086€	+1 111€

Septembre 2022: 5 453,47€

Septembre 2023: + 2 501,50€



Annexes 2

# CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE DE MONTFORT LE GESNOIS

Le 1<sup>er</sup> conseil d'école aura lieu le jeudi 19 octobre 2023

Faites-nous part de vos remarques, posez-nous toutes les questions concernant la vie de l'école et son organisation, elles seront toutes soumises au débat.

Serait-il possible d'avoir un ahi devant les écoles mat. + élémt. quand il pleut ? (sans savoir si cela ou si pied et attendre l'ouverture de l'école sans la pluie n'est pas pratique)

Transmis le 17.10.23

Retournez ce mot dans le cahier de liaison de votre enfant au plus tard le jeudi 19 octobre ou transmettez-le à l'un des parents élus.

**Rappel :** L'organisation des services suivants : Restaurant scolaire, Accueil périscolaire est entièrement indépendante de celle de l'école.

Veuillez contacter le service jeunesse au 02.43.76.27.39  
ej.montfortlegesnois@cc-gesnoisbilurien.fr

### VOTRE PARTICIPATION EST PRIMORDIALE

Les délégués de parents d'élèves :

M BAUDEUX, M BUSSON, Mme LEVRIER, M MUDRY, Mme PAINÉAU, Mme TERPEREAU



# CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE DE MONTFORT LE GESNOIS

Le 1<sup>er</sup> conseil d'école aura lieu le jeudi 19 octobre 2023

Faites-nous part de vos remarques, posez-nous toutes les questions concernant la vie de l'école et son organisation, elles seront toutes soumises au débat.

vente de bijoux vende cy. et aux bijoux

Retournez ce mot dans le cahier de liaison de votre enfant au plus tard le jeudi 19 octobre ou transmettez-le à l'un des parents élus.

**Rappel :** L'organisation des services suivants : Restaurant scolaire, Accueil périscolaire est entièrement indépendante de celle de l'école.

Veuillez contacter le service jeunesse au 02.43.76.27.39  
ej.montfortlegesnois@cc-gesnoisbilurien.fr

### VOTRE PARTICIPATION EST PRIMORDIALE

Les délégués de parents d'élèves :

M BAUDEUX, M BUSSON, Mme LEVRIER, M MUDRY, Mme PAINÉAU, Mme TERPEREAU



CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE DE MONTFORT LE GESNOIS

Le 1<sup>er</sup> conseil d'école aura lieu le jeudi 19 octobre 2023

Faites-nous part de vos remarques, posez-nous toutes les questions concernant la vie de l'école et son organisation, elles seront toutes soumises au débat.

Bonjour, sans tomber dans la paranoïa, quelles mesures avez-vous mises en place suite à l'élévation du niveau de sécurité en "Alerte attentat" ?  
Merci.

Retournez ce mot dans le cahier de liaison de votre enfant au plus tard le jeudi 19 octobre ou transmettez-le à l'un des parents élus.

**Rappel :** L'organisation des services suivants : Restaurant scolaire, Accueil périscolaire est entièrement indépendante de celle de l'école.

Veuillez contacter le service jeunesse au 02.43.76.27.39  
ej.montfortlegesnois@cc-gesnoisbilurien.fr